

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** - (1974)  
**Heft:** 274

## Titelseiten

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 03.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# 274

## J.A. 1000 Lausanne

Hebdomadaire romand  
N° 274 30 mai 1974  
Onzième année

Rédacteur responsable :  
Laurent Bonnard

Le numéro : 1 franc  
Abonnement  
pour une année : 33 francs  
jusqu'à fin 1974: 21 francs  
1002 Lausanne, case 1047  
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1

Tél. 021 / 22 69 10  
C.C.P. 10-155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Ont collaboré à ce numéro :

Rudolf Berner  
Claude Bossy  
Jean-Pierre Bossy  
Jean-Daniel Delley  
Claude Droz  
Jean-Claude Favez

# Domaine public

## Le défi

*Une leçon d'imagination politique. Face au Conseil fédéral crispé sur les aspects quantitatifs de l'« emprise étrangère », face aux partis traditionnels englués dans leurs divergences internes et condamnés au mutisme par leur participation au gouvernement, face à Schwarzenbach et ses amis paralysés par leur démagogie, face aux groupes d'extrême gauche préoccupés d'abord d'exploiter à leur profit le malaise, la « Communauté de travail pour une nouvelle politique à l'égard des étrangers » vient de donner une leçon d'imagination politique (voir aussi l'annexe de l'éditorial en pages 2 et 3). Sous trois angles qui nous paraissent exemplaires.*

*L'ouverture. A l'origine du travail de réflexion, l'Action catholique ouvrière. Mais, au long des mois, l'éventail des participants à la consultation s'est ouvert au point que personne aujourd'hui ne peut clamer avoir été la victime d'un ostracisme quelconque: des observateurs sur la réserve aux partisans déclarés de l'urgence d'une nouvelle politique à l'égard des étrangers, de l'Union syndicale suisse aux délégués du Centre social protestant, les divergences étaient évidentes. Et pourtant la réussite tient dans la netteté des propositions: grâce à un dialogue clair et permanent, le projet dépasse heureusement la fluidité trompeuse des compromis traditionnels. Quitte à heurter de front certaines idées reçues sur la stabilisation de la population étrangère: les regroupements familiaux, l'abolition du statut de saisonnier, c'est le prix à payer pour abolir une forme inadmissible d'exploitation des travailleurs étrangers.*

*Le mouvement. Depuis la première initiative du Parti démocratique du canton de Zurich, et malgré les tentatives successives du Conseil fédéral pour imposer sa loi, la population suisse était devenue, bon gré mal gré, l'otage des xénophobes. Plus, elle s'immobilisait sous la menace. Le pro-*

*gramme pour « une nouvelle politique à l'égard des étrangers » sort notre réflexion de l'ornière quantitative. Nous voici placés devant nos responsabilités directes de voisins des travailleurs italiens ou espagnols, au lieu de nous contenter de mal assumer les statistiques cernant globalement la population étrangère. Il n'est pas sans signification que ce soit par le lancement d'une initiative que l'on tente une fois de plus de faire échec à l'immobilisme.*

*La clarté. Il ne suffira plus dorénavant d'agonir Schwarzenbach et ses semblables ! Encore faudrait-il se définir face à ce projet de coexistence avec les travailleurs étrangers dans notre pays. Nul doute que les partis, les autorités politiques et religieuses ne trouvent là l'occasion de dépasser leurs réflexes de peur face aux ultimatums xénophobes. Se vérifiera en tout cas la profondeur des professions de foi égalitaires et démocratiques: de nouveaux clivages politiques pourraient apparaître par là-même.*

*En ce qui concerne DP, les premières bases posées pour cette nouvelle politique répondent aux vœux largement développés sur le sujet ici depuis des mois. Encore s'agira-t-il maintenant de faire l'inventaire des moyens à mettre en œuvre. Il reste que pour la première fois clairement, une certaine « stabilisation » de la population étrangère est conçue, non comme un but final, mais comme un moyen parmi d'autres de mettre fin à une injustice patente.*

*Que l'on ne s'y trompe pas pourtant ! Il n'est pas question de porter par ces mesures un coup fatal à la xénophobie. Celle-ci s'alimente à d'autres sources encore que le statut des travailleurs étrangers. On sait que la méfiance à l'égard des immigrants n'est souvent que l'exutoire d'un mécontentement beaucoup plus vaste. L'abcès est loin d'être crevé.*